

Consultance – Étude sur l’employabilité féminine en Afrique de l’Ouest

Ayuda en Accion recherche un(e) consultant(e) expérimenté(e) au Niger et un(e) consultant(e) expérimenté(e) au Mali pour réaliser une étude sur l’employabilité des femmes en Afrique de l’Ouest, dans le cadre de son programme NEX4OPPORTUNITIES.

Objectifs

- Analyser la situation de l’employabilité féminine au Niger et au Mali.
- Identifier les barrières structurelles (juridiques, sociales, économiques, culturelles).
- Évaluer les politiques publiques et initiatives existantes.
- Recueillir les données primaires directement auprès des femmes elles-mêmes dans des contextes ruraux, urbains et périurbains.
- Formuler des recommandations pratiques pour améliorer l’accès des femmes à l’emploi décent.

Livrables attendus

- Rapport analytique détaillé.
- Résumé exécutif
- Présentation aux parties prenantes.

Profil recherché

- Diplôme en sciences sociales, économie, genre, ou domaine similaire.
- Min. 5 ans d’expérience dans les études emploi/insertion professionnelle/genre en Afrique de l’Ouest.
- Excellentes compétences en recherche et en rédaction.

Durée et lieu

- Octobre 2025 – janvier 2026.
- Pays ciblés : Niger / Mali séparément.

Candidature

Envoyez : CV, lettre de motivation, note méthodologique (max. 3 pages La méthodologie proposée devrait inclure une approche sensible au genre.), offre financière, et références en suivant le lien ci-après :

<https://empleoayudaenaccion.talentclue.com/fr/node/119544401/12623479>



Date limite : 01/11/2025

Objet du mail : *Consultance – Employabilité féminine Afrique de l’Ouest*



Ayuda en Accion encourage les candidatures féminines et applique une politique stricte de protection et d’éthique professionnelle.

TERMES DE RÉFÉRENCE

« L'accès des femmes au marché du travail au Sahel : analyse des obstacles et opportunités à partir des voix des jeunes femmes »

Notes générales (résumé rapide)

- **Étude proposée par AeA.**
- **Analyse multi-pays** : Mali et Niger (un/e consultant(e) par pays)
- **Calendrier** : Novembre 2025 à janvier 2026.
- **Équipes AeA impliquées** : Direction régionale Afrique, Bureau national Mali, Bureau national Niger, Département Études et gestion des connaissances.
- **Justification de l'étude (objectifs stratégiques)** :
 - (i) analyser et classer les informations existantes sur la situation des jeunes femmes en matière d'emploi et d'entrepreneuriat, en tenant compte principalement des obstacles socioculturels, des nouveaux secteurs économiques (qui prennent en compte des facteurs tels que la numérisation et le changement climatique), de l'accès aux ressources (terre, crédit, formation), ainsi que des politiques et projets existants.
 - (ii) comparer ces informations avec celles fournies par un échantillon représentatif de jeunes femmes issues de milieux ruraux, urbains et périurbains, en analysant les besoins exprimés par les jeunes femmes elles-mêmes pour améliorer leur situation.
 - (iii) tirer des conclusions (à partir de l'expérience vécue par les jeunes femmes elles-mêmes) sur la situation des politiques et plans d'action actuels et leur adéquation aux besoins identifiés ;
 - (iv) À partir des conclusions, proposer des recommandations pour la promotion et l'amélioration des politiques et programmes de développement qui renforcent l'accès et la durabilité de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes femmes en Afrique de l'Ouest, ainsi que le soutien communautaire à cet égard.

Novembre 2025

1.1. Description de l'organisation

La FUNDACIÓN AYUDA EN ACCIÓN est une organisation espagnole de coopération au développement à caractère fondation, dotée de la personnalité juridique, sans but lucratif et dont le patrimoine est affecté de manière durable à la réalisation d'objectifs d'intérêt général.

Depuis 1981, nous travaillons à l'amélioration des conditions de vie de certaines des communautés les plus pauvres du monde. Grâce à 100 programmes de développement durable et à des campagnes de sensibilisation et d'influence politique, nous contribuons à améliorer la vie de plus de 600 000 personnes dans 18 pays d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

Dans le cadre d'un modèle de travail basé sur un accompagnement à long terme, nous participons aux dynamiques sociales, économiques et politiques de nos zones d'intervention, en facilitant la construction conjointe de solutions pour générer bien-être et inclusion. Dans ce cadre, les bénéficiaires et les protagonistes de notre travail sont les enfants, les jeunes et les femmes, en particulier dans les contextes les plus vulnérables, où ils sont confrontés aux obstacles et aux inégalités les plus importants pour accéder à leurs droits dans des conditions d'égalité et d'équité.

Le **programme national au Mali et le programme national au Niger**, conformément à la stratégie institutionnelle d'Ayuda en Acción, œuvrent pour l'autonomisation des femmes dans des contextes de grande vulnérabilité sociale, économique et environnementale. Dans une approche de développement territorial, le travail se concentre sur trois domaines d'intervention : la lutte contre les inégalités, le changement climatique et la mobilité humaine.

Plus précisément, dans le cadre du projet Nex4Food à Ségou, **le Programme national du Mali** a inauguré une usine de transformation de farine améliorée, gérée par un groupe de femmes, avec l'aide des autorités locales et des médias nationaux. Au cours de l'année dernière, 2 640 femmes ont été formées à l'autonomie et aux droits par d'autres femmes leaders communautaires. En 2025, 200 femmes issues de familles déplacées et hôtes des communes de Sakoïba et Sébougou, dans la région de Ségou, travaillant dans la transformation des noix de karité, ont bénéficié de la construction d'une unité de transformation (UT), ainsi que des équipements et des sessions de renforcement de capacités grâce à un financement de l'Agence Andalouse de Développement (AACID). L'objectif de cette UT est la promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes dans la filière du karité, ainsi que leur valorisation comme agents de développement local de leurs communautés.

Au **Niger**, en 2024, le travail s'est principalement concentré sur les communautés d'accueil et les personnes déplacées, en combinant l'aide humanitaire et le renforcement de la résilience locale. 2 673 personnes touchées par des crises ont bénéficié d'une aide humanitaire, notamment sous forme de distribution de nourriture et de soutien nutritionnel.

1.2. Contexte

Le travail mené dans la région par Ayuda en Acción et son engagement à placer les femmes et les jeunes au centre de son intervention ont permis d'identifier comme un **point central la difficulté des femmes en Afrique de l'Ouest à accéder à des revenus propres et durables**, qui leur permettent un empowerment réel

et effectif au sein de leurs communautés, tout en contribuant de manière proactive et reconnue à leur développement.

Grâce à son travail dans ces contextes, Ayuda en Acción est consciente que l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes en Afrique de l'Ouest sont un moteur essentiel de la croissance et du développement durable. Pour qu'elles puissent se déployer pleinement, il est impératif d'adopter une approche holistique combinant l'accès au financement, le développement des capacités, l'inclusion numérique et l'adaptation aux défis climatiques. De même, il est essentiel que les politiques publiques et les programmes de développement tiennent compte des réalités spécifiques exprimées par les femmes elles-mêmes.

C'est pourquoi, lors de la planification 2025, la Direction régionale Afrique et les bureaux nationaux du Mali et du Niger **ont identifié la nécessité de disposer d'informations pertinentes pour comprendre les obstacles et les opportunités en matière d'employabilité des femmes en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur les jeunes femmes.** En outre, nous souhaitons connaître le point de vue des femmes elles-mêmes, avec **des informations qui transcendent les généralités sur les obstacles découlant des normes socioculturelles, en comparant la littérature existante et les actions entreprises par l'administration et les ONG avec la réalité exprimée par les femmes elles-mêmes.** Nous cherchons également à élargir les informations en analysant si les **conditions différentes des contextes ruraux, périurbains et urbains** justifient des approches spécifiques pour aborder la problématique dans chaque contexte.

Ayuda en Acción dispose de peu de produits de connaissance propres axés sur la région. Au Niger, une étude axée sur la chaîne de valeur du sésame a été publiée en 2024, qui met en évidence le rôle des femmes dans la transformation et la production à petite échelle. Le Mali a fait l'objet d'une des études de cas de la publication « Immobilité dans des contextes fragiles : entre dignité, enracinement et migration », qui contient des informations et des témoignages de femmes liés à leur situation économique et professionnelle.

En définitive, cette étude est, pour Ayuda en Acción, une opportunité d'analyser de manière intégrale la situation des femmes jeunes face à l'emploi au Mali et au Niger. Une analyse qui devra combiner l'étude des textes juridiques (cadre légal et droits formels), l'évaluation de leur mise en œuvre réelle (application de la justice et accès effectif aux droits), et l'examen des barrières socioculturelles (facteurs culturels, discriminations structurelles et interactions entre droit et coutume).

Cette analyse nous oblige à confronter les structures de pouvoir qui ont historiquement marginalisé les femmes du marché du travail formel, les reléguant à des rôles informels et précaires. Il ne s'agit pas seulement d'identifier des besoins matériels, mais de reconnaître que derrière chaque demande d'emploi se cache une exigence de justice sociale, de redistribution des opportunités et de reconnaissance politique. Les femmes du Sahel ne sont pas des bénéficiaires passives du développement : ce sont des actrices qui revendiquent leur place dans l'économie, dans la prise de décision et dans la transformation de leurs communautés.

Écouter leurs témoignages va nous permettre de rendre visibles leurs intérêts stratégiques en tant qu'agents de développement à part entière, en défiant les récits paternalistes qui les présentent comme des victimes ou des réceptrices d'aide. Elles formulent des revendications qui vont bien au-delà de l'emploi : elles exigent l'autonomie, l'accès à la terre, à l'éducation, à la protection contre la violence et à la participation à la gouvernance locale. Cette étude vise donc non seulement à comprendre leurs besoins, mais aussi à amplifier leurs voix comme force motrice d'un développement véritablement inclusif dans la région.

1.3. Informations pertinentes sur le contexte

Le Mali a une superficie de 1 241 238 km² et une population de 22 395 489 habitants, dont 49,54 % sont des femmes. Le Niger a une superficie de 1 267 000 km² et une population de 25 252 722 habitants, dont 49,23 % sont des femmes. Ces deux pays du Sahel sans accès à la mer partagent des caractéristiques socio-économiques et démographiques similaires, avec une densité de population d'environ 20 habitants au km². Ils sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'aux effets du changement climatique. Leur structure démographique se caractérise par une pyramide des âges large, avec une forte proportion de jeunes. Selon le rapport du PNUD (2024) sur le Sahel, l'indice de développement humain (IDH) de ces deux pays reste à 0,4. Les normes socioculturelles jouent un rôle déterminant dans l'orientation professionnelle des femmes, les confinant souvent aux tâches domestiques ou agricoles et limitant leur accès aux secteurs formels et rémunérés.

En matière d'emploi et d'opportunités économiques, le rôle des femmes se limite principalement à des emplois peu ou pas rémunérés, tandis que les hommes occupent les emplois les mieux rémunérés. Bien que les femmes participent activement au marché du travail au Mali et au Niger, leur taux d'activité reste inférieur à celui des hommes.

En 2024, le taux d'activité des femmes au Niger était de 61,3 %, tandis qu'au Mali il était de 58 %. (Banque Mondiale, indicateur Labor force participation rate, female (% of female population ages 15-64))

Toutefois, si l'on se concentre sur la population plus jeune (15-24 ans), la participation est nettement plus faible : 34 % au Niger et 51 % au Mali.

Dans les deux pays, les secteurs d'activité sont similaires, principalement l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, le commerce, l'industrie, la chasse et la cueillette de produits forestiers non ligneux.

L'accès au financement reste l'un des principaux obstacles à l'émergence d'un entrepreneuriat féminin dynamique. Les femmes sont confrontées à de grandes difficultés pour obtenir des prêts bancaires et du microfinancement, en raison du manque de garanties financières et de la perception des établissements de crédit quant à la solvabilité des femmes entrepreneuses. Il existe des initiatives telles que les fonds de garantie pour les femmes et les associations communautaires de microfinancement, mais leur déploiement à grande échelle reste insuffisant.

L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle est limité par des obstacles culturels et financiers qui empêchent de nombreuses filles de terminer leur scolarité. Les différences entre les niveaux d'éducation des femmes et des hommes restent importantes au Mali, reflétant les inégalités dans l'accès à l'éducation.

Au Niger, le taux d'alphabétisation des adultes de plus de 15 ans est de 25,7 % pour les femmes contre 47,9 % pour les hommes, selon les données les plus récentes de la Banque mondiale (World Bank Open Data – Niger). Au Mali, le taux d'alphabétisation des femmes adultes de plus de 15 ans se situe autour de 33-35 %, d'après la Banque mondiale.

Au Niger comme au Mali, les femmes sont confrontées à d'énormes défis, tels que les pratiques traditionnelles qui restreignent leur accès aux postes à responsabilité, le mariage précoce et certaines attentes religieuses qui limitent parfois leur participation à la vie publique et économique. L'accès aux nouvelles technologies reste limité, même si certaines initiatives visent à réduire cette fracture. Les femmes rurales, en particulier, sont confrontées à des obstacles tels que le manque de connectivité et de ressources financières, qui

les empêchent de tirer pleinement parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Toutefois, le développement du commerce électronique et du télétravail représente une opportunité pour les femmes entrepreneuses, car il leur permet de surmonter certaines contraintes liées aux horaires de travail et à la mobilité. Cependant, l'accès limité aux infrastructures numériques et à la formation aux technologies de l'information empêche de nombreuses jeunes femmes d'acquérir des compétences en programmation web, en intelligence artificielle et en robotique. Des initiatives telles que le Forum sur le leadership féminin au Mali (FOLEF) vise à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et à encourager l'utilisation des NTIC dans le développement économique des femmes.

Les effets du changement climatique et des crises économiques ont un impact disproportionné sur les femmes au Niger et au Mali, en particulier celles qui vivent dans les zones rurales. Ces femmes, qui jouent un rôle crucial dans la production alimentaire et la gestion des ressources naturelles, sont particulièrement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que la sécheresse et les inondations. Cependant, les femmes démontrent leur résilience en développant des stratégies d'adaptation innovantes, telles que :

- Développement d'activités génératrices de revenus (AGI) en dehors de l'agriculture.
- Utilisation de l'irrigation solaire, de semences améliorées et de techniques de conservation des sols.
- Participation à des coopératives et à des organisations de femmes.

1.4. Objectifs et portée de l'étude

1.4.1. Objectifs

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

Objectif général : Analyser de manière globale les facteurs structurels, socioculturels, économiques et politiques qui conditionnent l'accès des jeunes femmes à l'emploi et à l'entrepreneuriat au Sahel.

Analyser de manière intégrale les facteurs structurels, socioculturels, économiques, politiques et juridiques, ainsi que leur mise en œuvre effective, qui conditionnent l'accès des jeunes femmes à l'emploi et à l'entrepreneuriat au Sahel, afin de mettre en évidence les écarts entre droits formels et réalités vécues, et d'identifier les principaux obstacles et leviers de changement.

SO1 : Identifier et comprendre les causes et les dynamiques multidimensionnelles qui limitent ou favorisent l'accès des jeunes femmes au marché du travail au Sahel, en systématisant les informations secondaires et en analysant les données primaires recueillies directement auprès des femmes elles-mêmes dans des contextes ruraux, urbains et périurbains.

Objectif : (i) analyser et classer les informations existantes en dressant un état des lieux de la situation des jeunes femmes en matière d'emploi et d'entrepreneuriat, en tenant compte principalement des variables sociodémographiques (telles que l'âge, l'urbanisation, le statut familial), des barrières socioculturelles (les normes de genre qui restreignent le rôle des femmes en dehors de la sphère domestique, le mariage précoce,

et la pression sociale pour privilégier la maternité au détriment du développement professionnel ou éducatif), les nouveaux secteurs économiques (qui tiennent compte de facteurs tels que la numérisation et le changement climatique), l'accès aux ressources (terre, crédit, formation), ainsi que les politiques et projets en cours pour promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat féminin ; (ii) comparer les informations existantes avec celles fournies par un échantillon représentatif de jeunes femmes issues de milieux ruraux, urbains et périurbains, en analysant les besoins et les intérêts stratégiques exprimés par les jeunes femmes elles-mêmes pour améliorer leur situation.

SO2 : Proposer des stratégies pour atténuer ces obstacles et promouvoir l'autonomisation économique des femmes et le soutien communautaire à leurs initiatives

Objectifs : (i) tirer des conclusions (à partir de l'expérience vécue par les jeunes femmes elles-mêmes) sur la situation des politiques et plans d'action actuels et leur adéquation aux besoins identifiés ; (ii) Sur la base de ces conclusions, proposer des recommandations pour la promotion et l'amélioration des politiques et programmes de développement qui renforcent l'accès et la durabilité de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes femmes en Afrique de l'Ouest, ainsi que le soutien communautaire à cet égard.

SO 3 : Concevoir des stratégies de sensibilisation à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

L'objectif est de promouvoir un changement d'attitudes et de perceptions dans les communautés en faveur d'une plus grande égalité entre les sexes, en sensibilisant aux inégalités structurelles auxquelles sont confrontées les femmes, en particulier les jeunes. À cette fin, des stratégies de sensibilisation adaptées au contexte culturel seront élaborées à l'intention de différents acteurs, des dirigeants communautaires aux jeunes et aux familles, afin de mettre en évidence l'importance de l'autonomisation des femmes en tant que moteur du développement social et économique. Ces stratégies comprendront des campagnes éducatives, des espaces de dialogue intergénérationnel, des ateliers participatifs et des outils de communication innovants qui favorisent la reconnaissance du rôle actif des femmes dans la transformation de leurs communautés.

1.4.2. Produits spécifiques

- Un diagnostic socio-professionnel approfondi analysant les conditions d'employabilité et d'entrepreneuriat des jeunes femmes en Afrique de l'Ouest, en tenant compte de la diversité des contextes urbains, périurbains et ruraux. L'étude se concentrera sur :
 - Les données de l'état des lieux et des études secondaires
 - les expériences et les perceptions des femmes elles-mêmes, en identifiant les obstacles et les opportunités de leur point de vue, et en formulant des recommandations stratégiques visant à renforcer leur autonomisation économique, avec le soutien de leurs communautés et des acteurs clés du développement.
- Rapport de cadrage méthodologique
 - Présentation de la méthodologie de recherche (qualitative et quantitative).
 - Définition des zones d'étude (urbaines, périurbaines, rurales).
 - Identification des parties prenantes clés (femmes, communautés, acteurs du développement).

- Analyse documentaire et état des lieux
 - Synthèse des données secondaires disponibles (rapports, statistiques, études antérieures).
 - Cartographie des initiatives existantes en matière d'employabilité et d'entrepreneuriat féminin.
- Rapport d'enquête de terrain
 - Recueil et analyse des témoignages des femmes (entretiens, groupes de discussion).
 - Identification des obstacles structurels et socioculturels à l'emploi.
 - Mise en lumière des opportunités perçues par les femmes elles-mêmes.
- Étude comparative des contextes
 - Analyse différenciée selon les milieux urbains, périurbains et ruraux.
 - Identification des spécificités locales et des leviers d'action adaptés.
- Recommandations stratégiques
 - Propositions concrètes pour renforcer l'autonomisation économique des femmes.
 - Mesures de soutien communautaire et implication des acteurs institutionnels.
 - Axes d'intervention pour les politiques publiques et les programmes de développement.
- Note de synthèse pour les décideurs
 - Résumé exécutif des résultats et recommandations.
 - Format accessible pour les partenaires techniques et financiers.
- Présentation finale (atelier ou webinaire)
 - Restitution des résultats aux parties prenantes.
 - Discussion ouverte sur les pistes d'action et les engagements possibles.

1.4.2.1. Livrables

- **Produit n° 1.** Analyse secondaire à partir de données existantes, produites par d'autres acteurs (institutions, ONG, universités, agences onusiennes, État, etc.).
- **Produit n° 2.** Proposition de script pour des entretiens approfondis, des groupes de discussion et une enquête. Ces documents feront l'objet d'un retour d'information et d'un consensus avec l'équipe d'AeA.
- **Produit n° 3.** État des lieux : une analyse qui combine l'étude des textes juridiques (droits formels), l'évaluation de leur mise en œuvre réelle (justice et institutions), et l'examen des barrières socioculturelles (coutumes, croyances, normes de genre et d'âge).
- **Produit n° 4.** Document préliminaire résumant les principales conclusions.

- **Produit n° 5.** Document final de l'étude (version complète, version exécutive et présentation au format ppt).
- **Autres produits.** Documents et instruments utilisés au cours du processus d'étude (format de l'enquête, entretiens, témoignages audiovisuels recueillis auprès des agents interrogés, échantillon statistique de données, comptes rendus de réunions, rapports d'ateliers participatifs, matrice d'analyse des données, autres documents de consultation et d'appui utilisés, sources bibliographiques consultées et référencées).

1.4.3. Portée

Portée géographique

L'étude sera menée en Afrique de l'Ouest, en analysant les cas du Mali et du Niger. Comme indiqué au point *1.3 Informations pertinentes sur le contexte*, ces pays présentent des contextes similaires en termes de caractéristiques socio-économiques et démographiques, dont l'analyse comparative peut enrichir l'étude.

Tranche d'âge

L'étude se concentrera sur les jeunes femmes âgées de **15 à 29 ans**, conformément à la définition adoptée par l'**OCDE** pour ce groupe d'âge. Cette délimitation répond à l'objectif central de l'étude, qui vise à comprendre les facteurs influençant l'employabilité et l'entrepreneuriat féminin au cours de cette période clé de transition scolaire, professionnelle et personnelle. Toutefois, dans le cadre de la stratégie méthodologique, des entretiens ou des groupes de discussion pourront inclure des personnes en dehors de cette tranche d'âge, notamment lorsqu'il s'agira d'acteurs disposant d'une expertise ou d'une expérience pertinente sur le sujet. Il sera également possible d'inclure des femmes âgées jusqu'à **40 ans** dans les enquêtes ou les dynamiques de groupe, afin de comparer leurs trajectoires, perceptions ou savoirs avec ceux des jeunes femmes, constituant ainsi un groupe de contrôle ou de référence. Cette flexibilité méthodologique permettra d'enrichir l'analyse et de mieux contextualiser les résultats dans une perspective intergénérationnelle.

Afin de garantir une analyse rigoureuse, complète et contextualisée, l'étude adoptera une approche **méthodologique triangulée**, combinant des entretiens approfondis, des groupes de discussion et des enquêtes structurées. Cette combinaison permettra de saisir à la fois la dimension quantitative et qualitative du phénomène étudié. **Les entretiens approfondis** s'adresseront à des jeunes femmes issues de différents contextes (rural, urbain et périurbain), ainsi qu'à des acteurs clés tels que des leaders communautaires, des représentantes d'organisations de femmes, des fonctionnaires locaux et des agents de développement. **Les groupes de discussion**, organisés par tranche d'âge, territoire ou situation socio-économique, faciliteront l'exploration collective des obstacles, des perceptions et des opportunités, en favorisant la mise en contraste des expériences. Pour leur part, les **enquêtes** permettront d'obtenir une vision généralisable des conditions socio-professionnelles et des facteurs qui influent sur l'employabilité et l'entrepreneuriat féminin, en fournissant des données comparables entre les territoires et les profils. Cette triangulation renforcera la validité des résultats et permettra une compréhension plus approfondie et nuancée du contexte.

Pour la collecte des données primaires, à travers des entretiens approfondis, des groupes de discussion et des enquêtes, il est proposé de réaliser l'étude à partir de l'échantillon suivant, qui sera validé par l'équipe de consultants sélectionnée :

Échantillonnage

Les individus et/ou les ménages seront sélectionnés par échantillonnage aléatoire simple, en tenant compte de toutes les zones accessibles pour mener l'étude.

¹Tableau1 : Répartition de l'échantillon de femmes par pays

Description	Population totale	Pourcentage de femmes	Population féminine	Échantillon
Mali	22 395 488	49,5	11 085 766	385
Niger	25 252 722	49,23	12 431 915	385
Paquets	47 648 210	49,4	23 517 681	770

*Définir par tranche d'âge les groupes de femmes que nous allons traiter et justifier ce choix.

Dans tous les cas, cette proposition sera vérifiée avec le consultant et adaptée afin de maintenir la proportionnalité entre les milieux ruraux, urbains et périurbains.

Portée thématique

1. Obstacles socioculturels à l'accès et au maintien des jeunes femmes sur le marché du travail : **analyse des facteurs socioculturels qui conditionnent négativement la participation des jeunes femmes à l'emploi et à l'entrepreneuriat.** La construction et la déconstruction des imaginaires sociaux et des discours discriminatoires seront abordées, ainsi que les dynamiques familiales et communautaires qui imposent des rôles de genre limitatifs. Une analyse du coût-opportunité auquel les femmes sont confrontées dans leur environnement en incluant une différenciation entre zone rurale, périurbaine et urbaine où les barrières, obstacles et limitations sont différentes pour intégrer et rester dans des espaces économiques formels sera incluse.
2. **Identification de nouvelles opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat et adaptation de la formation et de l'accès aux ressources pour les jeunes femmes afin qu'elles puissent y accéder :** leaders communautaires, agents communautaires et fonctionnaires locaux formés, conscients de l'importance de l'autonomisation des femmes pour le développement intégral ; analyse des réalisations et des limites des politiques ; niveaux d'articulation et de coordination entre les acteurs (formation, crédit, entreprises et administration) ;
3. **Autonomisation économique et participation active des jeunes femmes aux structures économiques locales.** Révision des stratégies, plans et programmes visant à promouvoir l'autonomisation et l'émancipation économique des jeunes femmes ; adaptation aux besoins exprimés par les jeunes femmes. La priorité sera donnée à l'analyse du point de vue des femmes elles-mêmes : leur niveau de connaissance, leur participation effective et leur perception de l'utilité et de l'adéquation de ces politiques et programmes en fonction de leurs besoins et de leurs contextes spécifiques.

¹ L'échantillon proposé est réalisé sur cette base. Nous adopterons donc une distribution normale avec une proportion de 50 %, correspondant à la probabilité d'obtenir une réponse favorable au sein de l'échantillon de la population féminine. La taille de l'échantillon sera déterminée en appliquant la formule suivante : $n = \frac{(Z)^2 P(1-P)}{\epsilon^2 (1-r)}$ où
n = taille de l'échantillon de la population infinie, en nombre d'éléments à échantillonner
z = intervalle de confiance z (90 % de confiance)
p = proportion de la population présentant la caractéristique souhaitée
1-p = proportion de la population ne présentant pas la caractéristique souhaitée (1-P)
r = taux de non-réponse (10 %)
ε = marge d'erreur (10 %, soit 0,1)
Ainsi, en saisissant ces informations dans Raosoft, nous obtenons les tailles définies ci-dessous.

Questions directrices

1. Quels sont les obstacles structurels auxquels les jeunes femmes sont confrontées pour accéder à l'emploi et à l'entrepreneuriat au Mali et au Niger, et comment évoluent-ils selon le contexte territorial ?
2. De quelle manière les inégalités entre les sexes, y compris les normes socioculturelles, les pratiques traditionnelles et les attentes familiales, affectent-elles le parcours professionnel et entrepreneurial des jeunes femmes ? Quel est l'impact de ces inégalités sur leur autonomie économique et leur participation communautaire ?
3. Comment rendre visible et renforcer le rôle des jeunes femmes dans le monde du travail en tant qu'élément essentiel du progrès économique et social de leurs communautés ? Quels sont les secteurs les plus stratégiques et les plus prometteurs pour l'entrepreneuriat et l'employabilité des femmes au Sahel ? De quelles conditions (formation, accès aux ressources, réseaux de soutien) ont-elles besoin pour intégrer ces secteurs ?
4. Quel est le rôle des politiques publiques (accès à la terre, à la formation...), des infrastructures numériques digitales, financières et des initiatives communautaires dans la création d'un environnement inclusif et propice à l'innovation pour les femmes entrepreneurs au Sahel ?

Ces questions devraient être abordées à partir de trois prémisses ou approches :

- a) **Comparer la littérature et les politiques existantes avec la réalité exprimée par les jeunes femmes participantes.**
- b) **Quelles nouvelles approches/améliorations peuvent être proposées pour renforcer l'autonomisation des jeunes femmes et leur accès au marché du travail ?**
- c) **Comment améliorer les politiques publiques à partir des approches a et b.**

1.4.3.1. Critères de qualité

- **Clarté et précision de l'analyse.** L'étude doit présenter une analyse rigoureuse et cohérente, avec une interprétation adéquate des données et des informations recueillies.
- **Pertinence des informations.** Les informations et l'analyse présentées dans l'étude doivent être pertinentes pour les objectifs de la consultation et pour l'autonomisation des jeunes femmes dans leur accès et leur maintien sur le marché du travail.
- **Participation des acteurs clés.** L'étude doit garantir la participation active des acteurs clés, y compris les jeunes femmes, au processus de recherche.
- **Viabilité des recommandations.** Les recommandations proposées doivent être viables et réalistes, en mettant l'accent sur la mise en œuvre et l'impact sur l'accès des jeunes femmes au marché du travail.
- **Longueur du document.** Le document final doit comporter au moins 40 pages et ne pas dépasser 60 pages.

La qualité de la collecte des données et du rapport sera évaluée lors de réunions auxquelles participeront l'équipe d'Ayuda en Acción, ses partenaires et les parties prenantes afin de discuter des résultats. Tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet seront informés des résultats de l'enquête lors de réunions ou par le partage du rapport, y compris les communautés, les parties prenantes locales et les services techniques gouvernementaux.

1.4.3.2. Groupes cibles

- Jeunes femmes issues de milieux ruraux, urbains et périurbains de 15 à 29 ans, avec la possibilité d'enrichir les groupes avec d'autres femmes allant jusqu'aux 40 ans.
- Acteurs communautaires : organes communautaires de base, leaders communautaires, réseaux de jeunes, etc.
- Professionnels des OSC qui œuvrent pour l'autonomisation des femmes, notamment les professionnels d'Ayuda en Acción et leurs partenaires locaux, d'autres OSC et des agences de coopération internationale.
- Décideurs locaux, nationaux et régionaux issus de l'administration, du monde de l'éducation et de la formation et du monde des affaires.

1.4.3.3. Définition des attentes

Le consultant devra fournir une analyse approfondie et exhaustive du sujet, en mettant l'accent sur le renforcement de l'autonomisation des jeunes femmes et la création d'opportunités pour leur emploi et leur entrepreneuriat, ainsi que la mise en place d'environnements propices à cet effet.

1.5. Méthodologie

1.5.1. Approche méthodologique

La réalisation de l'étude nécessite une proposition conceptuelle et méthodologique qui rassemble les fondements et les critères de recherche et d'analyse, le quoi et le comment de la mise en œuvre, et qui indique la méthode à suivre pour garantir la participation des acteurs clés concernés, en accordant une attention particulière aux jeunes femmes. Elle combinera des actions stratégiques, des outils de suivi et l'inclusion d'acteurs clés. Elle sera participative et interdisciplinaire, créant un environnement favorable au développement des femmes entrepreneurs au Mali et au Niger.

Après la formalisation du contrat et avant le début du travail sur le terrain, l'équipe de consultants devra élaborer une proposition de profils de personnes/acteurs clés sur la base de critères de participation variés et représentatifs. Dans tous les cas, la proposition devra envisager l'intégration de méthodologies participatives et innovantes pour le travail direct avec les jeunes femmes, qui devront être considérées comme des sujets de droits et non comme des utilisatrices de services publics.

Le rapport devra être rédigé dans un langage soigné et inclusif, intégrant les droits fondamentaux des femmes, et viser à influencer les politiques publiques et les projets de coopération, en formulant des recommandations pour leur amélioration.

1.5.2. Méthodes et outils de collecte et d'analyse des données

- Analyse de la littérature et des politiques existantes.
- Études de terrain et enquêtes.
- Cartographie des parties prenantes.
- Mise en place de groupes de discussion, d'entretiens, de visites sur le terrain, d'enquêtes, entre autres méthodologies et techniques de recherche et d'enregistrement.

1.5.3. Portée méthodologique

Éléments facilitateurs

- **Soutien institutionnel et logistique :** En termes de logistique, le projet prévoit la location de véhicules afin d'assurer les déplacements nécessaires pendant la collecte des données sur le terrain, en particulier dans les zones rurales et urbaines. En outre, des équipements appropriés, tels que des tablettes, des smartphones et des GPS, seront mis à la disposition des enquêteurs afin de faciliter la collecte des données et la géoréférencement des lieux d'enquête.

Éléments limitants

- **Absence d'études préalables réalisées par Ayuda en Acción.**
- **Limitation dans l'utilisation de certaines méthodologies.** Difficulté d'accès à certains environnements et à certaines personnes intéressantes pour les entretiens et les enquêtes.

1.6. Plan de travail

1.6.1. Tâches et activités principales

Activités minimales à réaliser :

1. Élaborer une proposition budgétaire, méthodologique et conceptuelle pour mener à bien l'étude.
2. Élaborer les outils et la méthodologie pour la collecte d'informations sur le terrain.
3. Élaborer une matrice d'analyse des informations.
4. Effectuer des visites sur le terrain dans les communautés concernées et organiser des groupes de discussion, des ateliers participatifs, des entretiens avec les acteurs clés et la collecte et l'analyse d'enquêtes.
5. Participer aux réunions proposées par le comité d'accompagnement de l'étude.

6. Présenter un rapport intermédiaire sur l'avancement des travaux.
7. Élaborer l'étude avec les documents annexes complémentaires conformément au plan de livraison.

Phase 1. Conception méthodologique et planification du processus

1. Planification du processus d'étude et coordination avec le comité d'accompagnement. Mise à jour du calendrier, du plan de travail et des livrables.
2. Conception du processus méthodologique et des outils de collecte et d'analyse des informations

Phase 2. Examen documentaire.

3. Collecte et analyse des informations documentaires disponibles.

Phase 3. Conception et mise en œuvre de groupes de discussion et d'enquêtes.

4. Conception et accord avec le comité d'accompagnement sur le script des groupes de discussion et des enquêtes.
5. Collecte d'informations sur le terrain
6. Analyse des données

Phase 4. Rédaction du rapport.

7. Document préliminaire résumant les principales conclusions. Consensus sur les résultats avec le comité d'accompagnement.
8. Document final.

1.6.2. Calendrier proposé

Le délai pour la réalisation de l'étude sera de 120 jours calendaires à compter de la formalisation du contrat. Dans tous les cas, l'objectif est que l'ensemble des produits soient livrés **au plus tard le 31 janvier 2026**.

Le **calendrier général** de travail suivant est proposé à titre provisoire :

	Septembre		octobre		novembre		décembre		janvier	
Signature du contrat et mise à jour de la proposition technique plan de travail		X								
Révision documentaire			X	x						
Définition des outils de collecte de données					x	x				
Travail sur le terrain							x	x		
Rapport préliminaire									x	
Retour d'information									x	
Rapport final										x
Version finale										x

Le consultant devra établir un calendrier détaillé des phases et des tâches à réaliser, ainsi que les dates de livraison. Ce calendrier fera partie du plan de travail qui sera approuvé par le comité d'accompagnement lors de la première réunion.

1.7. Ressources disponibles et coordination

1.7.1. Soutien logistique et technique

Pour la mise en œuvre de la présente mission de conseil, un comité d'accompagnement sera constitué par Ayuda en Acción (bureaux nationaux et siège) et le consultant. Cette équipe coordonnera les processus de travail avec le consultant engagé, validera les aspects techniques, examinera et commentera les rapports présentés et fournira les lignes directrices à suivre dans la réalisation des services. Elle accompagnera le consultant engagé dans les activités et processus de travail suivants :

- Validation du calendrier de travail.
- Facilitation de la liste des documents ; validation de la liste des agents critiques à interviewer et de la matrice d'analyse.
- Restitution des résultats du travail de terrain.
- Planification du travail sur le terrain : définition du programme de travail, des communautés à visiter, des agents à interviewer.
- Supervision et validation de l'échantillon de terrain et des outils de collecte de données.
- Retour d'information sur les rapports, les entretiens, les ateliers.
- Restitution des résultats du travail sur le terrain.
- Retour d'information sur le rapport préliminaire et final.

1.8.3. Ressources techniques

L'accès aux plateformes en ligne d'Ayuda en Acción sera facilité pour la gestion des informations, ainsi que l'utilisation d'outils numériques pour la réalisation d'enquêtes, d'entretiens et d'analyses de données.

1.7.2. Budget et modalités de paiement

1.7.2.1. Budget estimé

La valeur du contrat de la présente consultation sera la somme que Ayuda en Acción versera à hauteur de 7.500 € TTC par pays. Le prix doit inclure tous les frais engagés dans le cadre du service de consultation (transport, hébergement, repas, fournitures de bureau, service de mise en page et de conception graphique, etc.), ainsi que les taxes applicables au prestataire de services.

Le consultant retenu pour le contrat signera un contrat avec Ayuda en Acción, tel que déterminé avec l'entreprise elle-même et conformément à la législation.

1.7.2.2. Modalités de paiement

Les paiements seront effectués contre remise des rapports accompagnés des moyens de vérification correspondants, comme stipulé ci-dessous :

1er paiement : 30 % de la valeur du contrat, après signature de celui-ci.

2e paiement : 30 % de la valeur du contrat, après achèvement du travail d'analyse documentaire.

3e paiement : 20 % de la valeur du contrat, après l'achèvement du travail sur le terrain et la remise du rapport préliminaire.

4e paiement : 20 % de la valeur du contrat, après la fin et la remise de la version finale du rapport de systématisation.

Mode de paiement : virement bancaire.

Le titulaire et le numéro du compte bancaire sur lequel effectuer le virement bancaire doivent être indiqués, et le certificat de propriété réelle qui le prouve doit être fourni.

1.7.3. Autres exigences pour le fournisseur

1.7.3.1. Questionnaire d'homologation

Le prestataire de services agréé devra remplir le questionnaire d'homologation des fournisseurs, joint à l'annexe 1. (voir section 1.10.2 critères d'évaluation).

1.7.3.2. Contact avec des mineurs

Afin de **garantir un environnement sûr aux enfants et aux adolescents** avec lesquels et pour lesquels nous travaillons, le prestataire sélectionné devra démontrer qu'il est apte à remplir cette mission. À cette fin, il est informé qu'il devra fournir les documents suivants avant la formalisation du contrat :

Option 1. Lorsque le service est fourni par une personne physique : un certificat de casier judiciaire pour infractions sexuelles ou son équivalent hors d'Espagne, et/ou tout autre document requis par la législation

locale, cette exigence étant dûment mentionnée dans le contrat à signer entre les parties. Si aucune obligation de ce type n'est applicable, il convient de fournir la « Déclaration sur l'honneur de ne pas avoir de casier judiciaire pour des délits sexuels », selon le modèle de l'annexe 2.

Option 2. Lorsque le service est fourni par une personne morale : la « Déclaration sur l'honneur de ne pas avoir de casier judiciaire pour des délits sexuels », selon le modèle de l'annexe 2.

Afin de **garantir un environnement exempt d'exploitation et d'abus sexuels, le prestataire et tous ses employés doivent :**

- *Adhérer au Code de conduite et à la Politique de protection de l'enfance d'Ayuda en Acción et aux politiques liées au PEAS.*
- *Surveiller le comportement de ses employés pendant la prestation du service, en favorisant la protection de la population bénéficiaire concernée contre l'exploitation et les abus sexuels - PEAS.*
- *Communiquer à la Fondation Ayuda en Acción tout cas d'exploitation et d'abus sexuels pouvant survenir sur le territoire pendant la prestation du service.*
- *Participer aux enquêtes sur les plaintes pour exploitation et abus sexuels, le cas échéant.*

1.7.4. Suivi et coordination

1.7.4.1. Suivi

Pour la mise en œuvre de la présente mission de conseil, un comité d'accompagnement sera constitué par Ayuda en Acción et composé de personnel technique des deux organisations.

1.7.4.2. Communication et coordination

Cette équipe coordonnera les processus de travail avec le consultant engagé, validera les aspects techniques, examinera et commentera les rapports présentés et fournira les directives à suivre dans la prestation des services.

Au moins les réunions suivantes seront organisées entre le consultant et le comité d'accompagnement :

Quand	Objet de la réunion
Au début des travaux	Révision et validation du calendrier et du plan de travail.
Après l'examen des documents	Réflexion sur les conclusions, les preuves, les retours d'information. Ajustements de l'objet de l'analyse et de la méthodologie, le cas échéant.
Avant le travail sur le terrain	Planification du programme de travail.
Après le travail sur le terrain	Réflexion sur les conclusions, les preuves, les retours d'information. Détection des éventuels écarts et limites rencontrés, mesures correctives.
Après la remise de la version préliminaire	Réflexion sur les conclusions, les preuves, les commentaires. Orientations, corrections.

Après la remise de la version finale	Retour d'information. Leçons tirées du processus.
--------------------------------------	--

1.8. Risques et hypothèses

1.8.1. Risques

Bien que le contexte politique et social actuel soit stable, il est nécessaire de surveiller les changements potentiels dans la situation sociale ou politique des pays étudiés qui pourraient affecter le déroulement de la consultation.

1.8.2. Hypothèses

- On part du principe que les acteurs et organisations clés des pays étudiés apporteront leur collaboration.
- Nous partons du principe que la situation sociale et politique des pays étudiés permettra le déroulement de la mission de conseil.

1.9. Contenu des propositions

La société de conseil est tenue de remettre un plan de travail comprenant une proposition technique, économique et méthodologique.

1.10. Confidentialité et propriété intellectuelle

L'équipe de consultants s'engage à préserver la confidentialité des informations auxquelles elle aura accès pendant la consultation et à les utiliser uniquement aux fins de la présente étude. La propriété intellectuelle des produits générés dans le cadre de cette consultation sera gérée conformément aux politiques d'Ayuda en Acción. Annexe 4

1.11. Annexes aux termes de référence

Annexe 1. Questionnaire d'homologation des fournisseurs

QUESTIONNAIRE D'HOMOLOGATION DES FOURNISSEURS

La Fondation AYUDA EN ACCIÓN, dans le cadre de sa « Politique et Normes d'achats », dispose d'un processus d'homologation des fournisseurs afin de garantir que les fournisseurs avec lesquels nous travaillons respectent certains critères qui, en cas de non-respect, entraîneraient leur exclusion de toute action commerciale.

Pour cette raison, nous vous prions de bien vouloir compléter ce questionnaire afin de pouvoir vous homologuer et vous inscrire sur notre liste de fournisseurs homologués.

La Fondation AYUDA EN ACCIÓN prendra contact avec vous pour vous informer des résultats du processus d'homologation, dans le cas où celui-ci ne serait pas favorable. Néanmoins, si vous souhaitez nous contacter, voici nos coordonnées :

Fondation AYUDA EN ACCIÓN :	
Nom de la personne de contact :	
Courriel de contact :	
Téléphone de contact :	
Adresse physique :	

Ce formulaire contient les blocs d'information suivants :

a) Données de contact :

Nom du fournisseur :	
Nom de la personne de contact :	
Courriel de contact :	
Téléphone de contact :	
Adresse physique :	
Site web :	

b) Informations générales sur le fournisseur :

NIF :			
Date de constitution :			
Type de personne morale :			
Nº de personnes dans l'effectif :			
Principales lignes d'activité :	•		
Champ géographique d'action :			
Résultat de votre compte de résultats des 3 dernières années (Positif/Négatif/Zéro) :			
Si possible, indiquez votre position dans les classements de votre secteur :			
Indiquez si vous accordez des remises aux ONG (OUI/NON) :			
Indiquez si vous avez collaboré ou collaborez avec la Fondation AYUDA EN ACCIÓN (OUI/NON) :			
Indiquez si vous avez une relation ou un intérêt, personnel ou professionnel, avec la Fondation AYUDA EN ACCIÓN susceptible d'affecter ou d'influencer l'impartialité et l'objectivité dans l'exercice de vos fonctions (OUI/NON + Nom et prénom + Poste + Relation) :			

c) Critères exclusifs pour l'homologation du fournisseur. Veuillez répondre OUI si vous êtes d'accord avec l'affirmation, ou NON dans le cas contraire :

Nous respectons le cadre légal de notre champ géographique d'action :	
Nous disposons de l'autorisation d'opérer dans le pays pour fournir, livrer et/ou construire l'objet de l'achat :	
Nous respectons les droits humains ainsi que les traités et conventions internationales concernant les travailleurs et leurs familles, et ceux relatifs à la lutte contre la xénophobie et le racisme :	

Nous respectons les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, relatives au travail forcé, au travail des enfants et au droit de syndication :	
Nous nous engageons à respecter la Politique de Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels – PEAS, en dénonçant tout cas pouvant survenir sur le territoire de prestation de services :	
Nous nous engageons à respecter la Politique de Protection de l'enfance, dans le cas où les services seraient liés à celle-ci :	
Nous respectons l'environnement, en respectant la législation en vigueur dans chaque pays d'origine et en maintenant les mêmes standards partout où nous agissons :	
Nous respectons la santé publique tant dans nos produits que dans nos processus de production, en respectant la législation en vigueur dans le pays d'origine :	
Nous ne fabriquons pas d'armes et/ou de mines antipersonnel illicites, ni ne faisons de trafic avec elles, ni ne produisons d'articles de luxe, ni ne participons de manière significative ⁽¹⁾ dans une entreprise qui le fait :	
Nous ne participons pas à l'exploitation non éthique de ressources naturelles, en particulier de matières premières sensibles comme les métaux précieux et les pierres :	
Nous ne pratiquons pas de pratiques commerciales injustes qui produisent ou maintiennent des situations de dépendance dans les pays en développement et/ou empêchent le développement social et économique de leurs habitants, ni ne participons de manière significative au capital d'une entreprise qui le fait :	

(1) On entend par participation significative la détention d'au moins 5 % du capital social d'une société, tel que prévu dans le Décret royal 1362/2007 de la Commission nationale du marché des valeurs (CNMV).

Certification

Je confirme que toutes les informations fournies sont véridiques et exactes.

Nom :	
Poste :	
Date :	

Signature (2) :	
------------------------	--

Note de confidentialité :

La Fondation AYUDA EN ACCIÓN s'engage à garder confidentielles toutes les informations fournies dans ce formulaire. Ces informations seront utilisées uniquement afin d'évaluer le respect des critères exclusifs d'homologation, ainsi que d'autres critères de passation de marchés de biens, travaux ou services.

Note relative à la protection des données personnelles :

Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, nous vous informons que nous traitons uniquement les données personnelles obtenues auprès de vous. Dans ce contexte, la base juridique pour le traitement des données est de remplir les obligations contractuelles découlant de la relation existante.

Les finalités du traitement seront de gérer et d'administrer la gestion des fournisseurs.

Vos données seront conservées pendant la période nécessaire à la réalisation de la finalité pour laquelle elles ont été collectées. Le cas échéant, elles pourront également être conservées pendant la période requise pour engager des actions en justice ou remplir des obligations légales.

Nous vous informons que vous pouvez exercer, concernant vos données personnelles, vos droits d'accès, de rectification, d'annulation, d'opposition, de limitation et de portabilité. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès de l'Agence Espagnole de Protection des Données (www.agpd.es).

Ces démarches peuvent être effectuées en contactant la Fondation AYUDA EN ACCIÓN par courriel à l'adresse lop@ayudaenaccion.org ou par courrier postal adressé au Responsable des Données Personnelles, Calle Serrano Anguita 13, 28004 Madrid.

(2) La certification doit être signée par un membre de l'équipe de direction disposant d'un pouvoir de représentation.

Annexe 2. Déclaration sur l'honneur attestant l'absence de casier judiciaire pour des délits sexuels

DÉCLARATION RESPONSABLE D'ABSENCE D'ANTÉCÉDENTS DE DÉLITS SEXUELS

(Dans la ville/municipalité de...), à _____ de _____

Monsieur/Madame _____, majeur, de nationalité _____
dont l'adresse à ces fins est la suivante _____ et titulaire d'une carte d'identité
portant le numéro _____ en sa qualité de _____ du (nom de l'entité ju-
ridique) reconnaît la capacité juridique et la capacité d'agir nécessaires à l'octroi de cette déclaration.

La Fondation AYUDA EN ACCIÓN s'engage à garantir la protection de l'intérêt supérieur des enfants, en
faisant preuve d'une "tolérance zéro" à l'égard de toute forme d'abus ou de maltraitance des enfants,
comme le stipule notre "Code de conduite", document auquel elle a adhéré.

Par conséquent, Monsieur/Madame _____ déclare de manière respon-
sable qu'elle dispose de protocoles internes qui accréditent l'aptitude des employés mis à la disposition
de la Fondation AYUDA EN ACCIÓN, et que, par conséquent, aucun des employés qui sont en contact
direct avec nos bénéficiaires mineurs n'a été condamné par un jugement définitif pour un délit contre
la liberté et l'intégrité sexuelles, y compris l'agression et l'abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'exhibi-
tionnisme et la provocation sexuelle, la prostitution et l'exploitation sexuelle et la corruption de mi-
neurs, ainsi que le trafic d'êtres humains.

Conformément aux dispositions de la présente déclaration d'engagement, celle-ci est signée à (ville/mu-
nicipalité de), à _____ de _____

Signature du représentant légal

Annexe 3. Confidentialité et propriété intellectuelle (Font partie intégrale du contrat qui sera signé entre le
consultant et AeA).